



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-France
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. Benoît JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS (suite à avenant 1, de transfert)

Immeuble Quadrium Sud – 17 rue Louise Dory
CS 60015
93231 ROMAINVILLE CEDEX
SIRET : 790 182 786 00612

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES DE BONNEUIL-EN-FRANCE – MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Date de la notification du marché public : 26/06/2015

Durée d'exécution du marché public : 54 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 152 070 €
- Montant TTC : 182 484 €

D - Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

Au cours de l'année 2020 (et jusqu'au mois de décembre 2020), des difficultés techniques ont été causées par la situation sanitaire liée au COVID-19. Le présent avenant a donc pour objet de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à certaines prestations du marché. Les autres prestations sont réputées demeurer en l'état et s'appliquent conformément aux dispositions du marché initial.

Les prestations supplémentaires sont les suivantes :

- **Visite de chantier**: Le chantier pour la partie Génie Civil a nécessité une présence de visites sur site plus importante avec un nombre de 4 visites par mois sur une durée de 7 mois, ce qui représente 28 visites (112 h), soit un montant de 8 400 € HT;

- **Visites électriques** : Le marché public prévoyait de réaliser les visites électriques. Toutefois du fait des démarrages successifs non connus lors de réalisation du marché public, des visites supplémentaires liées aux installations électriques ont dû être effectuées. Au total, 14 visites qui ont nécessité 56 heures de technicien, soit $56 \times 60 = 3\,360$ € HT

- Le marché public prévoyait une durée de travaux de 24 mois, jusqu'en juin 2021 ; le dernier planning du groupement achève les travaux en décembre 2022. Le marché, pour le volet travaux, doit ainsi être prolongé de 18 mois.

A compter du mois de juillet 2021 et jusqu'en décembre 2022, il faudra prendre en compte 1 visite par semaine ainsi que la présence aux réunions de chantier soit 8 visites par mois, décrit comme suit :

$18 \text{ mois} \times 8 \text{ visites} = 144 \text{ visites}$ donc 576h d'ingénieur soit $576 \times 75 = 43\,200$ € HT répartis dans les items suivants le marché public :

« Visite de chantier » : $43\,200 / 2 = 21\,600$ € HT

« Participation aux réunions » : $43\,200 / 2 = 21\,600$ € HT

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

OUI

- Montant HT initial des prestations : 152 070,00 €
- Montant HT de l'avenant : 54 960,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : 36,14 %
- Nouveau montant HT du marché : 207 030,00 €

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

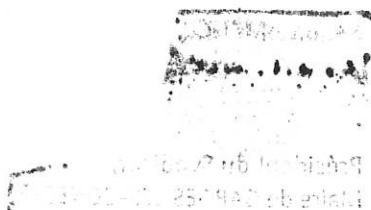
« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :


(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Gheraout Karim Directeur de pôle EST	Romainville 28/04/2021	

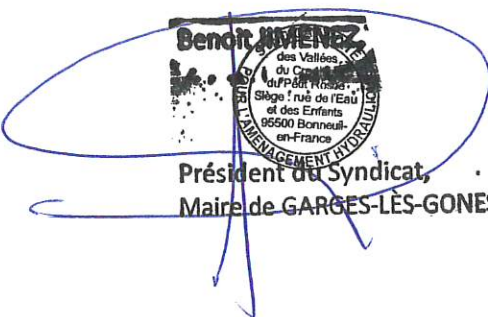
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le

Signature :


Benoit JURENEZ
 des Vallées
 du Crayon
 du P&A
 Siège : rue de l'Eau
 et des Enfants
 95500 Bonneuil-
 en-France
 SYNDICAT D'AMENAGEMENT HYDROLOGIQUE
Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-France

SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. Benoît JIMENEZ

B - Identification du titulaire du marché public

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS (suite à avenant 1, de transfert)

Immeuble Quadrium Sud – 17 rue Louise Dory
CS 60015

93231 ROMAINVILLE CEDEX

SIRET : 790 182 786 00612

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA STATION DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES DE BONNEUIL-EN-FRANCE – MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Date de la notification du marché public : 26/06/2015

Durée d'exécution du marché public : 54 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 152 070 €
- Montant TTC : 182 484 €

D - Objet de l'avenant

☒ Modifications introduites par le présent avenant :

Au cours de l'année 2020 (et jusqu'au mois de décembre 2020), des difficultés techniques ont été causées par la situation sanitaire liée au COVID-19. Le présent avenant a donc pour objet de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à certaines prestations du marché. Les autres prestations sont réputées demeurer en l'état et s'appliquent conformément aux dispositions du marché initial.

Les prestations supplémentaires sont les suivantes :

- **Visite de chantier**: Le chantier pour la partie Génie Civil a nécessité une présence de visites sur site plus importante avec un nombre de 4 visites par mois sur une durée de 7 mois, ce qui représente 28 visites (112 h), soit un montant de 8 400 € HT;

- **Visites électriques** : Le marché public prévoyait de réaliser les visites électriques. Toutefois du fait des démarrages successifs non connus lors de réalisation du marché public, des visites supplémentaires liées aux installations électriques ont dû être effectuées. Au total, 14 visites qui ont nécessité 56 heures de technicien, soit $56 \times 60 = 3\,360$ € HT

- Le marché public prévoyait une durée de travaux de 24 mois, jusqu'en juin 2021 ; le dernier planning du groupement achève les travaux en décembre 2022. Le marché, pour le volet travaux, doit ainsi être prolongé de 18 mois.

A compter du mois de juillet 2021 et jusqu'en décembre 2022, il faudra prendre en compte 1 visite par semaine ainsi que la présence aux réunions de chantier soit 8 visites par mois, décrit comme suit :

$18 \text{ mois} \times 8 \text{ visites} = 144 \text{ visites}$ donc 576h d'ingénieur soit $576 \times 75 = 43\,200$ € HT répartis dans les items suivants le marché public :

« Visite de chantier » : $43\,200 / 2 = 21\,600$ € HT

« Participation aux réunions » : $43\,200 / 2 = 21\,600$ € HT

☒ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

- Montant HT initial des prestations : 152 070,00 €
- Montant HT de l'avenant : 54 960,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : 36,14 %
- Nouveau montant HT du marché : 207 030,00 €

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :


(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

RECEVÉ
LE 20/05/2014
A 14H00
PAR M. [Nom]
[Adresse]
[Ville]

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Ghernaout Karim Directeur du pôle Est	Roumainville 28/04/2021	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le

Signature :


Benoit JIMENEZ,
des Vallées
du Crault et
du Petit Rosne
siège : rue de l'Eau
et des Enfants
6500 Bonneuil-
en-France
**Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.**